

LES DÉPENSES RELATIVES À L'ACHAT ET À L'ENTRETIEN DES AVIONS

Question n° 723—**M. Forrestall:**

1. Depuis 1960, à combien se sont élevées les dépenses annuelles du gouvernement fédéral concernant l'achat, la vérification, la réparation et la modification des avions à ailes fixes et à ailes rotatives dans a) les provinces atlantiques, b) le Québec, c) l'Ontario, d) les Prairies et e) la Colombie-Britannique?

2. Au cours de chacune des cinq dernières années, combien de compagnies distinctes, dans les régions susmentionnées, ont obtenu du gouvernement des contrats d'aérospatiale supérieurs à 50 millions de dollars?

**L'hon. James Richardson (ministre des Approvisionnements et Services):** En ce qui concerne le ministère des Approvisionnements et Services: 1. Le système des archives du ministère ne nous permet pas de fournir facilement ces renseignements. Il serait nécessaire, pour les réunir, d'étudier environ 15,000 dossiers de contrats.

2. Au cours des cinq dernières années, deux contrats de \$50,000,000 et plus ont été octroyés à Canadair Ltd., de Montréal, pour la construction des avions NF-5 et CF-5. Le NF-5 a été acheté par le Canada pour être revendu au gouvernement des Pays-Bas.

LA GESTION DES PETITS PORTS

Question n° 726—**M. McCleave:**

1. Le ministre des Transports fait-il une étude pour voir si l'on pourrait confier l'administration des petits ports au ministère des Pêches et Forêts?

2. Les deux Ministères font-ils cette étude conjointement?

3. Quand pense-t-on qu'elle sera terminée et que l'on rendra publique la décision qu'on aura prise à ce sujet?

**M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Le ministère des Transports et le ministère des Pêches et des Forêts m'informent comme suit: 1. La gestion des petits ports fait actuellement l'objet de consultations entre le ministère des Transports et d'autres ministères et organismes.

2. Non.

3. Sans objet.

LA DISTRIBUTION D'UN DISCOURS DU MINISTRE DES FINANCES

Question n° 741—**M. Saltsman:**

1. Dans quel but a-t-on distribué le 2 décembre 1969, sous la forme d'un communiqué de presse ministériel, le texte d'un discours prononcé à la Chambre des communes par le ministre des Finances le vendredi 28 novembre 1969?

2. Combien d'exemplaires de ce discours a-t-on distribués et à combien estime-t-on le coût de leur production et de leur distribution?

3. Le gouvernement du Canada est-il prêt à distribuer le texte des discours faits le 28 novem-

bre 1969 à la Chambre des communes par les premiers orateurs des partis conservateurs, néo-démocrate et créditiste?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):**

1. Le texte du discours prononcé le 28 novembre par le ministre des Finances a été distribué aux bureaux du gouvernement, aux ambassades, aux bibliothèques, aux personnes qui s'occupent d'affaires et de finance et à d'autres groupes et particuliers qui ont demandé qu'on leur envoie les discours du ministre des Finances et les communiqués émis par le ministère des Finances. C'est la pratique normale des ministres des Finances qui se sont succédés. Le discours a également été envoyé aux organes de diffusion d'information et aux membres de la Chambre des communes et du Sénat.

2. Le coût de la production et de la distribution de 2,200 exemplaires en anglais et de 300 exemplaires en français est estimé à \$377.31, y compris les frais postaux.

3. Le gouvernement présume que les personnes qui désirent obtenir le texte des discours prononcés par les membres et les chefs des partis d'opposition ont pris les dispositions nécessaires pour se les procurer. Pour répondre à des demandes, des moyens sont à la disposition des partis de l'opposition.

LES PRÊTS DE LA COMMISSION D'AIDE DE TRANSITION À L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Question n° 753—**M. Scott:**

1. Combien d'industries ont obtenu des prêts de la Commission d'aide de transition à l'industrie automobile depuis sa création?

2. Quel est le nom de ces sociétés et où sont-elles situées?

3. Quel est le montant du prêt accordé à chaque société?

4. Combien de sociétés ont omis de rembourser ces prêts?

5. Combien de sociétés ont des arriérés de remboursement?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** 1. Jusqu'au 30 novembre 1969, un total de 58 entreprises.

2 et 3. La Commission d'aide de transition ne révèle jamais les noms des emprunteurs ni le montant des prêts accordés.

4. Aucun.

5. A compter du 30 novembre 1969, une entreprise.

LES POSSIBILITÉS D'EMPLOI POUR LES MÉDECINS, DENTISTES ET INGÉNIEURS

Question n° 778—**M. Muir (Cape Breton-The Sydneys):**

Le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration reçoit-il actuellement des renseignements